



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ACQUISITION DE LIVRES NON-  
SCOLAIRES POUR LE RESEAU DES  
MEDIATHEQUES ET LES SERVICES  
MUNICIPAUX - LOT 3 LIVRES JEUNESSE  
PASSE AVEC LA SOCIETE COLIBRIJE SARL**

**DÉCISION N° AU-19-294  
EN DATE DU 29 JUILLET 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au site BOAMP, au JOUE et au Profil Acheteur de la Ville le 28 mars 2019 ;

**CONSIDÉRANT** le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 2 juillet 2019 attribuant l'accord-cadre pour l'acquisition de livres non-scolaires pour le réseau des médiathèques et les services municipaux - lot 3 livres jeunesse -, à la société COLIBRIJE SARL, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société COLIBRIJE SARL, domiciliée, 2-20 Avenue Salvador Allende, ZI Mozinor – Lot 11B – 93100 MONTREUIL, représentée par Monsieur COURDAVAULT Thomas, Gérant, le marché d'acquisition de livres non-scolaires pour le réseau des médiathèques et les services municipaux - lot 3 livres jeunesse -.

L'accord-cadre est passé pour une période d'un an, reconductible de manière tacite 3 fois par période d'un an sans que la durée totale n'excède 4 ans, pour un montant minimum annuel de 19 000 € HT (20 045 € TTC).

Les prix du marché sont ceux figurant au barème de prix publics du fournisseur affecté d'un rabais de 9%.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190729-lmc1H6459H1-AR Date de réception en Préfecture : 29/07/2019 Date de Publication : 29/07/2019
---

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190729-lmc1H6459H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 29/07/2019  
Date de Publication : 29/07/2019